



Paris, le 6 janvier 2023, 17h45

**BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ DE RUBIS  
CONTRACTÉ AVEC LA SOCIÉTÉ EXANE BNP PARIBAS**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Rubis à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 84 987 titres Rubis
- 324 811 €

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2022, il a été négocié un total de :

- À l'achat, 263 644 titres, pour un montant de 6 106 515 € (1 737 transactions)
- À la vente, 246 157 titres, pour un montant de 5 756 758 € (1 737 transactions)

Il est rappelé que :

1. Lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 65 519 titres Rubis
  - 716 248 €
2. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, il a été négocié un total de :
  - À l'achat, 265 819 titres, pour un montant de 7 093 574 € (1 914 transactions)
  - À la vente, 271 861 titres, pour un montant de 7 375 384 € (1 966 transactions)
3. Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 51 976 titres Rubis
  - 1 132 714 €
4. Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - 36 128 titres Rubis
  - 1 487 705 €



Certifié avec  
**wiztrust**

**Contact**

RUBIS – Direction juridique  
Tél : 01 44 17 95 95